



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 09 Octobre 2019
CR N° 7**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine - PUDELKO Françoise
Messieurs BOTTONI Pierre – SAIDI NEDJAD Hamid

Excusé(es) : Monsieur GILBERT Cédric
Madame VANEY Nolwenn

Invité(es) : Mesdames FERRER Ghislaine - TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

INFOS : Le Comité 94 recherche un service civique pour la saison 2019/2020. Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer vos candidatures au secrétariat par mail : 5894000@ffhandball.net
Début du service le 1^{er} novembre.

RAPPEL : Merci de privilégier les inversions aux demandes de report. Pour toutes indisponibilités de salle, merci de fournir le justificatif de la municipalité.

VILLIERS : Votre joueuse LE BOULCH Cléo est autorisée à jouer dans la catégorie +16 ans féminins.

SUCY : La COC prend note de l'engagement d'une 2^{ème} équipe -18 ans masculine, elle participera au prochain délayage

JOINVILLE : La COC ne peut pas modifier le délayage, le délai est trop court.

JOINVILLE : La COC prend note du désengagement de votre collectif -15 ans féminins

CRETEIL : la COC prend note de l'engagement de votre 2^{ème} équipe -15 ans féminins.

Coupe de France Départementale : Week-end du 26/27 octobre 2019

Féminines :

HBC CACHAN / VILLEPREUX
CHENNEVIERES HBC / ASM JOUARRE
HBC CHOISY LE ROI / US VAIRES EC
US VILLEJUIF HB / CELLOIS HB
FONTENAY AUX ROSES / US FONTENAY HB
CA L'HAY LES ROSES HB / HBC NANGIS

Masculins :

ASM DU PERREUX / ASM JOUARRE
US ORMESSON / HBC NOISIEL
SO ROSNY SOUS BOIS / CHENNEVIERES HBC
VILLENEUVE ABLON HB / US MELUN DAMMARIE
AS ITTEVILLE / HBC CACHAN
HBC COUDRAYSIEN / CS VALENTON
US LE PECQ / CSM BONNEUIL
HBC CHOISY LE ROI / AS ST GERMAIN LES ARP.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris 18^{ème} HB 1B / Stade Français HB 1b du 05/10/2019 :

Stade Français : Votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

Rencontre ASM du Perreux 2 / Entente Plesséenne HB 3 du 18-19/01/2020 :

La COC attend le courrier de la Mairie avant de donner son accord pour l'inversion des rencontres.

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre JOINVILLE HB AS 3 / CS VALENTON 2 du 12/10/2019 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 21h00. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 15 ANS

Les équipes du Paris Université Club et du Stade Français intégreront le 3^{ème} délayage du 9-10 novembre 2019

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B :

Rencontre Paris Université Club 3 / Chennevières HBC du 09-10/11/2019 :

Merci aux 2 clubs de s'entendre rapidement sur une date de report.

MOINS DE 15 ANS

Suite au désengagement de l'équipe de Joinville et à l'engagement de l'équipe de Créteil 2, la **Poule B** est modifié. Créteil prend la place de l'exempt

COUPE DU VAL-DE-MARNE

Vous trouverez en annexe le tirage au sort pour certaines catégories

RAPPEL : Les conclusions sont rentrées par la COC après l'accord de l'équipe adverse à la proposition du club visiteur



COMMISSION « JEUNES »

MPL5/2019

Valenton, le 9 Octobre 2019

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Anthony LUCHESE et Pierre WEIMAN

En communication téléphonique : Jean RIGOLLET

TOUS LES CLUBS

Nous avons été cléments encore cette semaine car sur des feuilles de matches figurent des joueuses et joueurs **non licenciés**. Nous appliquerons des pénalités dès le prochain week-end.

3^{ème} et dernier rappel avant pénalités

- ne peuvent jouer que les joueurs **QUALIFIES** avec une tolérance pour les **VALIDES** mais les **FINALISES** ne sont pas autorisés à participer aux délayages.

Moins de 13ans Garçons

- **Marolles** : Votre défection lors du deuxième délayage a privé **Le Perreux** et **Créteil 4** d'une rencontre et n'a pas permis à la Commission de connaître leur niveau.
- Merci aux clubs de Champigny, Marolles et Ormesson pour leurs propositions de salles pour les tournois des 19/20 octobre. La commission, disposant d'un nom suffisant de salles, ne les a pas retenues.

Et encore un grand merci aux clubs qui, ne communiquant pas les niveaux, compliquent d'autant le travail de la commission qui se voit contrainte d'improviser des tournois équilibrés.

NOUVEAU RAPPEL POUR LES TOURNOIS

Toutes les équipes doivent être présentes dès le début du tournoi. Les responsables d'équipes doivent à la fin de chaque tournoi se concerter pour mettre le niveau de leur équipe.

*Pour tous les tournois de délayages, vous utilisez la FDME (sauf cas exceptionnel) et les clubs organisateurs doivent **impérativement** nous adresser par courriels le niveau des équipes afin de nous permettre d'établir au mieux les délayages suivants. Merci.*

Les niveaux se répartissent de 1 à 8 -1 étant le plus haut et 8 le plus faible

Ne pas confondre le niveau des équipes (indiqué par les clubs et les poules données par le Comité).

Tailles de ballons Moins de 11ans : 0
 Moins de 13ans : 1

Durée des tournois : à 4 équipes : 2x7 minutes
 à 3 équipes : 2x10 minutes

A NOTER : Tous les joueurs ou joueuses figurant sur les feuilles de rencontres doivent être licenciés ou en licences validées.

NOUVEAU RAPPEL Plateaux Moins de 9

La commission Technique souhaitant réunir, avant le premier plateau, tous les entraîneurs concernés le **samedi 12 octobre 2019 à 10h au Comité (ce compte rendu tient lieu de convocation)**, afin de vous présenter l'organisation des ateliers de travail de ces plateaux. Le premier plateau ne peut que suivre cette réunion. La date retenue pour celui-ci est celle des 9-10 novembre 2019.

REPONSES AUX CLUBS

CHENNEVIERES : nous acceptons le surclassement de votre joueuse Nina NATALI.

JOINVILLE : Nous enregistrons l'engagement de vos équipes féminines moins de 11 et moins de 13. Le championnat moins de 11 sera refait en conséquence et en moins de 13, vous incorporez la Poule C à la place de l'exempt et commencerez à jouer le 16 novembre.

LE PERREUX : Nous avons pris note de votre souhait pour les moins de 13.

Tournois Mini Hand

17 Novembre	Maisons Alfort
8 Décembre	Saint-Maur
2 Février	Fontenay
17 Mai	Chevilly

Nous nous permettons de vous rappeler que vous devez nous adresser un Compte rendu après vos tournois. Merci aux clubs qui ne l'ont pas fait de nous les envoyer au plus vite.

Pour la Commission

Michèle PETIT-LETURGEZ

**La Présidente de la COC 94
Martine CORMERAIS**



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu **n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.